

APPEL À CANDIDATURE
voyons voir art contemporain et territoire

VOYONS
VOIR

RÉSIDENCE CURATORIALE
APPEL À CANDIDATURES
AVRIL - MAI 2023

Rousset (13)



Céline Ghisleri : Directrice
Aude Halbert : Chargée de projets et de communication
residence@voyonsvoir.org
Charlotte Sename : Assistante administration



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE CURATORIALE ROUSSET

DATES CLÉS

Lancement de l'appel à candidature

6 janvier 2023

Deadline appel à projet

5 février 2023 minuit

Annonce lauréat.e

17 février 2023

LA RÉSIDENCE

Dates de résidence

dates approximatives :

11 avril - 22 mai 2023

Restitution

PAC 2023 - 21 mai 2023

6 semaines consécutives

Rémunération : 2000 €

Infos / Contact :

VOYONS VOIR

residence@voyonsvoir.org

Aude Halbert - chargée de projet

Céline Ghisleri - Directrice

www.voyonsvoir.art

VOYONS VOIR ART CONTEMPORAIN ET TERRITOIRE soutien la création artistique en développant chaque année un programme de résidences artistiques en contexte de travail lié au patrimoine industriel, architectural et paysager en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En s'appuyant sur le travail des artistes, l'association propose de renouveler nos approches du patrimoine et ancre la création contemporaine dans son rapport au territoire et au vivant en emmenant l'art contemporain et son public vers des lieux non dédiés.

Dans un contexte de travail lié à la question et aux enjeux du territoire considéré dans sa dimension géographique, historique, anthropologique, topologique, culturelle ainsi que dans son écosystème, l'association voyons voir offre la possibilité à un.e commissaire :

- de travailler à partir d'un contexte patrimonial et paysager et d'y développer sa recherche personnelle
- d'accompagner dans leur recherche personnelle et dans un projet collectif les trois jeunes artistes diplômé.e.s de l'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence, de l'école supérieure d'art et de design de Toulon ainsi que des Beaux-arts de Marseille
- De travailler en lien avec le territoire et les acteurs de la ferme du Defend
- de découvrir la scène artistique de Marseille et son territoire

Le ou la commissaire devra produire une forme curatoriale de fin de résidence pour le jour de restitution, ainsi qu'un texte sur l'ensemble des œuvres produites et les intentions des artistes.

Le ou la commissaire devra être présent.e sur le lieu de résidence durant les 6 semaines, en dehors des week-end.



APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE CURATORIALE - ROUSSET (13)

DÉROULÉ

La durée de la résidence est d'environ **6 semaines** au **Domaine du Défend à Rousset (13)** (20km d'Aix-en-Provence, 40 km de Marseille, au pied de la Sainte Victoire)

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début **11 avril 2022 - 22 mai 2023**

Restitution : le **21 mai 2023**

dans le cadre du Printemps de l'art contemporain

CONDITIONS

Le.a commissaire sélectionné.e bénéficiera :

- D'une allocation totale de **2000 euros** soumise à précompte MDA/Agessa si nécessaire, incluant les **honoraires / droits d'auteur** et la participation aux frais de la vie quotidienne.

Sur facture unique.

- Remboursement des **frais de déplacement à hauteur de 150 euros maximum**, sur justificatifs
La résidence fera l'objet d'une convention entre voyons voir et le.a commissaire.

SPÉCIFICITÉS

voyons voir art contemporain et territoire accueillera le.la résident.e au **Domaine du Défend à Rousset, de façon concomitante à l'accueil de trois artistes**, récemment diplômé.e.s des écoles supérieures d'art d'Aix-en Provence, Marseille et Toulon.

Par ailleurs, le.a commissaire retenu.e participera au jury de sélection des trois jeunes artistes accueilli.e.s en résidence dans le même temps.

PARTENARIAT

Dans le cadre de la coproduction avec les écoles d'art du territoire, il pourra être proposé au commissaire d'intervenir au sein des écoles d'art partenaires pour témoigner de l'expérience du commissariat et livrer un état du monde actuel de l'art contemporain.

SÉLECTION

La sélection du.de la candidat.e fera l'objet d'un jury réunissant des acteurs de l'art contemporain du territoire.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

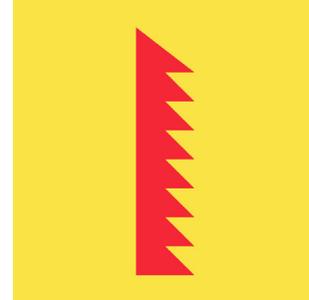
Le dossier de candidature devra être composé :

- d'une lettre de motivation et d'un CV,
- d'un dossier détaillant les projets précédemment menés,
- et d'un justificatif du statut permettant au candidat d'émettre une facture.

(Le tout dans un seul document en format pdf)

APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE CURATORIALE - ROUSSET (13)



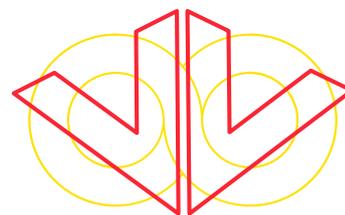
LIEU D'ACCUEIL

La Ferme du Défend est une ancienne station séréricole et site agricole disposant d'une bastide rustique typique du style provençal. La fratrie Coutagne qui possède ce domaine vit sur le site. Une aile sera réservée aux résidents, leur assurant une indépendance vis à vis de leurs hôtes.

L'espace est composé :

- d'une grande pièce à vivre commune avec des espaces de travail à définir ensemble et connexion internet,
 - d'une chambre individuelle,
 - d'une cuisine et de sanitaires (commun aux quatre résidents),
- > visuels page 5

La résidence doit permettre aux jeunes artistes de bénéficier d'un regard professionnel sur leur travail et d'un accompagnement dans leurs recherches. Il s'agit, en effet, pour ces diplômé.e.s de développer leur pratique tout en participant à la restitution commune aux trois résident.e.s dont le ou la commissaire assurera la cohérence. Les productions qui en résulteront seront présentées dans une version expérimentale pour la restitution à la ferme du Défend dans le cadre du festival PAC en mai 2023.



Les candidatures sont à envoyer à :
residence@voyonsvoir.org

Réception des candidatures jusqu'au :
5 février 2023 minuit

Communication de la sélection :
17 février 2023

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations supplémentaires
à residence@voyonsvoir.org

